



Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2023

DEL01_2023_06_09

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

Le neuf juin deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, du PREMORVAN Erika, , DUPUY Typhenn EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, TROTTIER Stéphane.

Pouvoirs : FEBRAS José donne pouvoir à LE GAL Patrick
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

Le maire informe l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 avril 2023 a été rédigé par Monsieur Thomas EVANO, secrétaire de séance.

Il appartient aux membres du Conseil Municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 12 avril 2023.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents le 12 avril et présents ce jour ou ayant donné pouvoir.

Fait à LANGUIDIC, le 12 juin 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL